N° 1626. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Dimanche 26 Mars 1893

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 13
TOURCOING, rue Verte, 50

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 20 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Le commerce extérieur de la France

La direction générale des douanes vient de faire paraître les documents relatifs à notre commerce extérieur pendant les mois de janvier et de février des années 1892 et 1893. Le tableau suivant résume les résultats obtenus :

Navires et cargaisons	1892	1893	Différences
Importations			
Objets d'alimentation	161,847,000	358,332,000	+196,485,000
Matières nécessaires à l'industrie	329,439,000	423,808,000	+81,369,000
Objets fabriqués	83,978,000	179,722,000	+95,744,000
	577,764,000	961,862,000	+384,098,000
Exportations :			
Objets d'alimentation	92,622,000	111,718,000	+19,096,000
Matières nécessaires à l'industrie	122,377,000	185,044,000	+7,067,000
Objets fabriqués	226,586,000	239,974,000	+16,613,000
Colis postaux	12,119,000	9,346,000	+2,773,000
	459,604,000	546,082,000	+7,328,000

Les rubriques « autres marchandises » ou « marchandises non énoncées classées » ont enfin disparu de ce tableau.

La direction des Douanes publie, à ce sujet, la note suivante :

On remarquera que la rubrique *autres marchandises*, très fréquemment inscrite dans ces tableaux, a disparu. Désormais, et pour ch que période mensuelle, les produits qui étaient mentionnés sous ce titre seront, ainsi qu'il est fait pour la publication annuelle du tableau général du commerce de la France, définitivement classés, suivant leur espèce, tant les *objets d'alimentation*, dans les *matières nécessaires à l'industrie* ou dans les *objets fabriqués*.

Il n'est pas exclu pour les colis postaux. Ceux-ci, qu'ils fassent leur précédemment avec les marchandises non classées, feront, en raison des produits d'espèce auxquels qu'ils renferment, l'objet d'un article spécial.

L'importation pendant les deux premiers mois de 1893, a diminué de 324 millions sur l'importation correspondante de 1892.

Les entrées d'*objets d'alimentation* ont baissé de 197 millions, celles des *objets fabriqués* de 96 millions, celles des *matières nécessaires à l'industrie* de 31 millions.

La diminution des matières nécessaires à l'industrie est sensible.

Passons aux exportations. Elles ont décru de 7 millions, dans un mouvement d'affaires qui dépasse annuellement 3 milliards 1/2 !

C'est cet de 7 millions est compensé par l'accroissement de nos exportations d'objets fabriqués : 16 millions 1/2 et près de 3 millions sur les colis postaux qui sont, 3 millions sûre partie des objets fabriqués.

Ces chiffres sont ceux des deux premiers mois de l'année. Voyons maintenant les chiffres mois particuliers au mois de février.

Les voici :

	1892	1893	Différence à 1892
Importations			
Montant total	377,655,000	421,500,000	+114,000,000
Exportations			
Montant total	290,171,000	268,268,000	+1,835,000

Déjà les exportations sont en pain de 1 millions 1/2. Au fur et à mesure que notre régime prendra de la stabilité, on verra nous en avons la conviction — nos exportations grandir et nos importations diminuer. C'est ce que nous avons voulu, en établissant notre nouveau régime ; et notre but commence à être atteint, en dépit de la guerre que nous font la Suisse et l'Espagne.

Examinons, en effet, le tableau comparatif de nos échanges avec les dix principaux pays, nous constatons que l'*importation* étrangère est partout en baisse, sauf celle de l'Italie, qui bénéficie, sur ses entrées en France de 1892, d'un écart d'environ 900,000 francs.

A l'*exportation*, quatre pays : la Belgique, la Suisse, l'Espagne et la Turquie figurent parmi ceux qui nous ont plus vendu cette année que l'an dernier. Par contre, nos débouchés se sont accrus en Angleterre de 10 millions, en Allemagne de 800.000 fr., en Italie de 1 million 50,000 fr., aux Etats-Unis de 661,000 fr., au Brésil de 3,203,000 fr., dans la République Argentine de 3,478,000 fr.

Voici, d'ailleurs, les chiffres détaillés :

TABLEAU COMPARATIF
du
COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE
Avec les principaux pays pendant les deux premiers mois de 1892 et 1893

IMPORTATIONS EN FRANCE
(Chiffres en milliers de francs)

Pays de provenance	1892	1893	Différence à 1893 En plus	En moins
Angleterre	138.923	77.814		61.109
Allemagne	84.912	45.682		39.230
Belgique	89.924	57.893		31.931
Suisse	32.481	10.638		21.843
Italie	20.271	21.761	889	
Espagne	124.311	49.165		75.146
Turquie	31.270	21.805		9.365
Etats-Unis	143.920	84.855		58.265
Brésil	15.820	13.147		2.273
République Argentine	26.724	22.311		4.423

EXPORTATIONS DE FRANCE

Pays de destination	1892	1893	Différence à 1893 En plus	En moins
Angleterre	152.000	152.290	10.281	
Allemagne	46.794	47.651	857	
Belgique	88.621	89.571	2.101	
Suisse	35.108	29.505		1.603
Italie	19.988	21.138	1.050	
Espagne	33.058	17.289		11.849
Turquie	9.715	9.924	52	
Etat-Unis	40.961	41.622	661	
Brésil	9.102	11.355	2.203	
République Argentine	7.314	10.792	3.478	

	FÉVRIER 1892	1893
Importation de Suisse en France	11.690.000	4.177.200
Exportation de France et Suisse	20.508.000	14.061.000

L'importation suisse a baissé, en février 1893, de 64 29 0/0, tandis que l'exportation française n'a baissé que de 31 10 0/0.

Dans les deux *premiers* mois de 1893, nous perdons près de 15 millions dans nos débouchés en Espagne. Celles de nos catégories de produits dont l'exportation est la plus atteinte dans ce pays sont les tissus, passementerie et rubans de laine, les tissus de soie, la bimbeloterie, les produits chimiques, les tissus de coton, les morues sèches et salées, le cuivre, l'eau-de-vie, les vins et les colis postaux.

La perte pour l'Espagne est infiniment plus considérable : elle est de 75 millions: nous devons ajouter qu'elle porte presque uniquement sur les vins, dont l'importation tombe de 109 millions à 33.

P. VERGNE

Les dispenses d'industrie d'art

Le ministre de la guerre vient d'arrêter les dispositions relatives à l'application de la loi sur le service militaire aux jeunes gens exerçant des industries d'art.

Il a décidé que les jurys professionnels institués à cet effet par la loi de recrutement fonctionneront jusqu'au 30 mai, dans ce délai.

Seront, cette année, admis aux examens de ces jurys, non seulement les conscrits de la classe de 1892 ayant été ajournés devant un conseil de revision, mais encore les ouvriers ayant atteint ou devant atteindre l'âge de 18 ans avant le 1er novembre prochain.

Ceux-ci devront demander à contracter l'engagement de trois ans avec faculté d'engagé ou congé après une année passée sous les drapeaux.

Ne seront portés sur la liste d'admissibilité à la dispense que les postulants ayant obtenu au concours un minimum de 35 points.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

SÉNAT

Séance du 24 mars

AVANT LA SÉANCE

Le nouveau président

Paris, 24 mars. — Les quatre groupes républicains du Sénat se sont réunis avant la séance pour s'occuper du fauteuil du président. La centre gauche, la gauche républicaine et l'union républicaine ont décidé de ne pas procéder à un scrutin préliminaire et s'attendre la réunion plénière des guches. Au contraire le groupe de la gauche démocratique a procédé à un scrutin qui a donné les résultats suivants : M. Magnin a obtenu 170 voix. M. Constans 7 voix et M. Challemel-Lacour, 3 voix.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Bardoux vice-président.

La discussion du budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget de 1893.

M. Do Caime. — Il serait bon de fixer l'ordre dans lequel viendront les budgets de chaque ministère.

M. Boulanger. — Antantque faire *ne pourra*, on suivra l'ordre du rapport.

M. Lacombe. — Les prélèvements que la commission propose de faire sur la dette flottante, ne sont-ils pas de nature à constituer une gêne pour l'administration. Il s'agit de 170 millions.

M. Tirard. — Les prélèvements de M. Lacombe sont légitimes : il est certain que le trésor est dans une situation gênée.

Les 71 millions de nouvelles obligations que la commission m'a autorisé à émettre m'ont permis de faire face aux échéances et l'acceptation volontaire que l'autorisation d'émission fut portée à 121 millions.

M. Boulanger. — La commission adhère à la proposition du ministre.

Les chapitres 1 à 40 du ministère des finances sont adoptés.

M. Halgan. — Je demande une réduction de 100 fr. sur le chiffre énorme de 5,646,000 alloués par le chapitre 41 aux traitements du coup d'Etat du 2 Décembre.

L'amendement est repoussé.

Les chapitres 41 à 51 sont adoptés.

M. Ramel (sur le chapitre 52, personnel de l'administration centrale des monnaies.

Dans toutes les administrations, il y a abus de fonctionnaires, mais principalement aux finances. Il faudrait charger la banque de France de découvrements des impôts.

M. Tirard. — Ils fonctionnaires sont nombreux. Leurs attributions sont considérables et on les augmente tous les jours.

Les hauts fonctionnaires des finances sont, en réalité, médiocrement payés, et ils sont des modèles de zèle, de probité, de travail (Très bien à gauche)

M. Boulanger. — Les augmentations du budget de 1893, portent sur le traitement des agents des postes et télégraphes, et des instituteurs. M. Ramel pourra les contester quand elles viendront en discussion.

Les chapitres 52 à 110 sont adoptés.

Le Sénat adopte successivement les budgets de la Justice et de l'intérieur.

M. Freycenet (prononce, à propos du budget de l'instruction publique un long discours contre l'enseignement laïque. Il blâme les chaleureuses sutions faites à Renan qui appelle le grand vivisecteur du christianisme.

M. Charles Dupuy, ministre de l'Instruction publique répond que si la France a fait des funérailles solennelles à M. Renan, elle a fait de même pour le cardinal Lavigerie, l'ami passionné des longés.)

Le budget de l'Instruction publique et des Beaux Arts est voté.

La suite est renvoyée à demain samedi.

Lundi, élection du président.

La séance est levée à 6 h. 40.

APRÈS LA SÉANCE

Le nouveau président

Paris, 24 mars. — Les bureaux des groupes de gauche se sont réunis après la séance. Il est décidé que la réunion plénière aurait lieu demain à 9 h. 1/2 heure. Il y aura un premier tour de scrutin qui sera ouvert à 1 h. 3/4.

S'il y a lieu, on poursuivra jusqu'à trois tours : celui-ci devant être en tout état de cause, définitif.

A la Chambre

Une interpellation

M. Millerand et Jourde se proposent d'interpeller le ministre des travaux publics sur le fonctionnement des compagnies de chemins de fer.

Le but des interpellateurs est d'obtenir des compagnies la création des caisses de retraites, des commissions aux agents et des réductions de prix des places pour les agents et leurs familles.

Nos relations avec la Russie

Paris, 24 mars. — On nous communique la note officieuse suivante :

Pour mettre fin aux commentaires auxquels a donné lieu un incident qui s'est produit dans une des dernières séances de la Chambre des députés, nous sommes autorisés à déclarer que le président du Conseil ayant eu l'occasion d'échanger avec M. le baron de Mohrenheim des explications amicales au sujet de cet incident, l'ambassadeur de Russie s'est déclaré absolument satisfait.

M. Lavisse chez les étudiants

Paris, 24 mars. — L'association générale des étudiants offrait ce soir à M. Lavisse un punch à l'occasion de sa réception à l'Académie française. M. Bachal, président de l'association, adresse des félicitations à tous les étudiants et rappelant les services rendus à l'association par M. Lavisse, lève son verre en son honneur.

M. Lavisse, dans un discours souvent interrompu par des applaudissements, s'attache à réfuter les diverses attaques dont il a été l'objet en raison de son action sur la formation de l'association des étudiants. Puis, faisant allusion aux manifestations dont certains professeurs ont été l'objet dernièrement, il blâme les procédés employés, tout en partageant les idées qui les avaient dictés.

En terminant, il rappelle la manifestation des étudiants aux obsèques de Jules Ferry, à qui il rend hommage pour sa parfaite vertu.

Les obsèques de M. Jourde

Paris, 24 mars. — Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu les obsèques de M. Francis Jourde, ancien membre du comité central et ancien délégué aux finances de la Commune en 1871. Dès 11 heures, une foule de curieux stationnaient aux abords de la maison mortuaire, rue Lepic. A midi, la circulation était devenue impossible.

Au cimetière, les drapeaux rouges ont été sortis de leurs caisses et déployés. Les semblants d'a révolutionnaires ont été salués par les cris de : « Vive la Commune ».

Jourde a été enterré dans son tombeau de famille.

M. Pascal Grousset a pris la parole au nom de la Commune de 1871. MM. Vaillant, Arnold, Maillard et Jean ont prononcé divers autres discours.

Mort d'un député

Paris, 24 mars. — M. Ernest Desjardins, député de l'Aisne, est mort ce matin à Paris.

M. Desjardins était né à Saint-Quentin en 1840. Il était substitut du procureur de la République à Paris lors de l'exécution des décrets ; il donna sa démission et se consacra à l'étude des questions agricoles.

Il se présenta à la députation, au scrutin de liste, en 1876 et en 1885, et il échoua.

En 1889, il se présenta dans la 2e circonscription de Saint-Quentin comme candidat « conservateur-révisionniste ». Il fut élu au premier tour par 7,034 voix contre 6,684 accordées à M. Marielle-Pinguet, républicain.

CONDAMNATION D'ANARCHISTES

Paris, 24 mars. — La cour d'assises de la Seine vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité les anarchistes Mériès et Chapellot qui ont tué leur compagnon Viton.

Enquête médicale et juridique sur la santé de C. Herz

Paris, 24 mars. — On télégraphie de Londres, 24 mars, au *New-York Herald* :

La santé du docteur Cornélius Herz a fa l'objet d'une enquête juridique, hier, devant le tribunal de Bow-street.

Le médecin du prévenu, le docteur Fraser, a déclaré, sous la foi du serment, que son client se trouvait toujours à Bournemouth, sous la garde d'un sergent de détectives, dans un état de prostration résultant de sa maladie, qui empêchait son transfert à Londres et sa comparution devant le tribunal et à plus forte raison son extradition.

Sir Andrew Clarke, le conseil du prévenu, a contre-signé la déclaration écrite du docteur Fraser.

Le juge a admis le motif de l'absence du docteur Herz, mais il a donné des instructions pour que le malade soit toujours étroitement surveillé par la police.

AU TONKIN

Marseille, 24 mars. — Les journaux du Tonkin arrivés par le *Saghalien*, apportent les nouvelles suivantes :

Dans la région d'Hong-Hoa le colonel Pennequin opère avec succès depuis la soumission du Doc Kieu ; la province est calme.

Le colonel, comme aide par le lieutenant-colonel Bertaux, détruit plusieurs repaires de pirates établis dans le haut Ngoi-Tang.

Le commandant Virgitti surveille un fort parti des Chinois qui occupent le repaire de Keung-Yen. Une colonne de garde civile de la brigade de Quang-Yen a délogé de l'île de la Cacotte la bande du Lanh-Hy, complètement désorganisée après avoir perdu son chef. Les têtes des rebelles ont été exposées à Quang-Yen.

L'EXPLOSION DU RESTAURANT VÉRY

Paris, 24 mars. — François, dit Francis, Bricou et la fille Delange, poursuivis le 1er comme auteur principal et les autres comme complices de l'explosion du restaurant Véry, comparaîtront devant la cour d'appel de la Seine, les 11, 12 et 13 avril prochain.

LES INFAMIES DE LA PRESSE ALLEMANDE

Un démenti de M. Carnot fils

La *Tageblatt* de Berlin annonçait hier que l'X mystérieux de M. Andrieux n'était autre que M. Ernest Carnot, ingénieur, fils du président de la République qui à la suite de frédaïn ède jeunesse, aurait touché un million de la Compagnie de Panama.

L'*Eclair*, ayant reproduit cette nouvelle, a reçu la lettre suivante :

Paris, le 24 mars 1893.

Monsieur le Directeur,

Votre journal emprunte à une feuille allemande une calomnie odieuse sur mon compte. Cette feuille insinue que j'aurais été en 1888, le bénéficiaire d'un chèque de la Compagnie de Panama. Puisque vous vous êtes fait l'écho de cet infâme mensonge, je vous prie de reproduire mon démenti formel et absolu.

En 1888, j'avais 21 ans, j'étais sur les bancs de l'Ecole des mines, mais à aucun âge, quand on porte le nom de Carnot, on ne se sait les mains.

Agréez mes salutations empressées.

ERNEST CARNOT.

Expulsion du correspondant du « Tagblatt »

Paris, 24 mars. — Le ministre de l'intérieur a signé un arrêté d'expulsion contre M. Otto Brandès et habité à Asnières, 7, rue de la Concorde.

C'est un des plus violents parmi les correspondants de journaux allemands et l'un des plus venimeux : il n'est pas de colonnes, de grossièretés et d'injures qu'il n'ait publiées dans son journal à l'adresse de la France.

Avant d'être correspondant à Paris, Otto Brandès était chancelier de l'ambassade d'Allemagne à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, il fut impliqué dans une affaire qui en jeunes gens mêmes à jour, il s'agissait de détournement secrets concernant l'Italie.

En 1870, Otto Brandès a fait la campagne contre la France comme officier prussien.

La France, Otto Brandès l'est !Il avec lui, et que notre pays compte d'ennemis mortels. Il est le familier de l'ambassade d'Allemagne. à Paris. Il a maison d'Asnières et il rédige nous ses correspondants allemands, viennoises et italiens.

Un des familiers de cette maison, l'ex-attaché d'Otto Brandès est l'ancien correspondant du *Secolo*, de Milan, un certain Paronetti, qui quitta son journal avec éclat, il y a quelques années, parce que le *Secolo* se montrait trop favorable à la France.

Nouvelles Étrangères

Le Pape et Guillaume II

Rome, 24 mars. — Il est à peu près certain maintenant que l'empereur d'Allemagne ne dra visite au Pape à son retour de Naples. Pour se rendre au Vatican, Guillaume II part tira de l'Hôtel de la Légation d'Allemagne dans les voitures du Ministère.

LA BELGIQUE

Une fête socialiste à Gand

Nous lisons dans la *Gazette de Bruxelles* :

Les socialistes gantois, se proposant de recevoir leurs camarades de Roubaix et de Lille, le 2 avril prochain, avaient demandé à l'administration communale l'autorisation de fermer un grand carrefour de la commune.

N'ayant pas reçu de réponse de la ville à leur demande, ils ont tenté une démarche auprès du bourgmestre qui a reçu ce soir à l'Hôtel de Ville les délégués socialistes, parmi lesquels se trouvait une députation de quatre socialistes de Roubaix.

Le bourgmestre a simplement autorisé le cortège des ouvriers étrangers, que le bruit que de *Vooruit* seule en recevra à la gare.

Cette autorisation sera retirée et à 1h. le 2 avril quelque 3 présidentiel se passera à Gand qui soi de nature à faire craindre des manifestations quelconque.

On annonce que 1,000 socialistes français sont au nombre de deux mille.

EXPLOSION DE DYNAMITE

Anvers, 24 mars. — Une explosion de dynamite a eu lieu dans la fabrique de poudre à Herentals. On compte deux tués et deux blessés.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les candidats-collectivistes à Roubaix

Nous apprenons que le comité central du parti ouvrier de Paris a désigné un comité ouvrier de Roubaix, les citoyens Jules Guesde et Gérault-Richard comme devant être des candidats aux élections législatives prochaines.

L'Ecole des Industries agricoles de Douai

Le *Journal officiel* publie l'arrêté portant la création à Douai d'une école nationale des Industries agricoles.

Cet arrêté comprend cinq titres :

TITRE Ier

INSTITUTION — BUT ET ADMINISTRATION CENTRALE

Art. 1er. — Une école spéciale est créée à Douai (Nord) sous le titre d'école nationale des industries agricoles, pour et diplôme d'ingénieur-chimiste professionnelle, à préparer et à former pour la moderne distillateurs, des distilleries, des brasseurs et autres industriels analogues de la ferme, des hommes capables de diriger et des collaborateurs de tous ordres et tout d'abord des chefs de ces diverses industries agricoles.

Elle sert en outre d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des écoles nationales de l'Etat. Ces élèves prennent le titre d'élèves stagiaires.

Elle peut recevoir encore dans les laboratoires les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à cette industrie.

Des auditeurs libres peuvent aussi être admis à suivre nos plus hautes cours.

Art. 2. — Nul ne peut être admis à l'école, à

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 25

TANTE BERCEUSE

Si l'on s'informait d'elle, la baronne se hâtait de répondre qu'elle était souffrante et ne descendrait pas.

Mais comme, du village et de chez les paysans, la calomnie avait fait son chemin à ce s'était répandue dans les châteaux ; des sieurs, d'un commun et tacite accord Valérie n'existait plus.

S'il était fait, par hasard, quelque allusion, c'était en manière de consolation, et pour faire comprendre à Mme de Lesperat que nouvaux dans les familles il y a une brebis galeuse, que les plus honnêtes ont souvent une tare et que cela ne diminue en rien l'estime et le respect.

Lorsqu'on allait à la messe le dimanche, le baron affectait publiquement de ne s'approcher Valérie, de la remarquer et de faire un signe de tête en laissant un espace vide entre elle et les autres membres de la famille.

Et pour se rendre à l'église, il faisait atteler deux voitures, prenait une seconde voiture afin de bien marquer au monde que si le vite continuait, l'Avenir vous apprendra d'autre mître, au fond il en était tout complète.

Au château, c'était un autre simplicité.

Bien qu'aide ne voulût pas donner barre sur elle, il lui arrivait souvent d'oublier l'isolement où elle vivait et se tournant avec sérieur ou avec le bureau, de leur adresse la parole.

Et l'on ne répondait, ils échangeaient de la regarder avec curiosité, avec étonnement, comme s'ils s'apercevaient de la présence de Valérie. Et ils détournaient la tête en se pressant les lèvres.

Lorsqu'on avait à prendre une résolution qui intéressait la famille, elle était exclue de ces conseils, alors qu'autrefois son avis était sollicité, exécuté toujours.

Et partois même, jusqu'au bout de ces ernuités, le baron et la baronne, lorsque Valérie se trouvait là, entreprenaient quelque histoire à voix basse, mais pourtant de manière à être entendus.

C'était une aventure plus ou moins épicée, attribuée à des châtelains du lieu et du genre de celle dont on faisait si lourdement peser le poids sur la pauvre tante.

Elle s'en allait, alors, retenant son envie de pleurer et s'enfermait pour le reste de la journée chez elle.

Tous ces petits coups d'épingle l'accablaient. Elle n'avait jamais rêvé qu'elle pourrait un jour quitter cet intérieur où elle avait toute sa vie vécu, où elle avait été élevée, où elle avait grand crédit à côté avec chacunes.

Et pourtant, elle y songeait.

Ce départ restait dorénavant, dans ses préoccupations journalières.

Elle en était vaguement épouvantée, car, n'ayant jamais été seule, comment se faire une existence si nouvelle ? La voit-elle ne lui serait-elle pas bientôt insupportable ?

C'était encore cette pensée, cette frayeur, qui lui faisait craindre cette intolérable supplice de petites barbaries.

Elle pressentait, cependant, qu'elle ne savait trop quoi !

Un peu de consolation lui venait de Germaine qui l'aimait, qui, rebelle à l'injustice, lui avait rendu l'amitié d'autrefois ; mais Germaine, par la sinite logique de cette singulière situation, était obligée de se cacher pour donner à sa tante les marques de son affection.

Devant l'hostilité générale, devant toutes les moqueries dont on abreuvait Valérie, une noble pitié avait vaincu Germaine.

— Tante, je ne puis te savoir malheureuse ainsi plus longtemps.

— Je ne suis pas malheureuse, puisque tu m'aimes.

— Je veux tout avouer à mon père. Il me pardonnera ma légèreté. Je n'ai commis qu'une imprudence. Ton ami t'a empêché la faute. De cette façon tout le monde, ici, connaîtra ton dévouement.

— Et tu te perds... Ton mari, jamais, n'aura plus confiance en toi. Je te le défends.

— Mais toi, tante, toi, que vas-tu devenir?

— Ce qu'il plaira à Dieu !

— Un mariage pour toi est désormais impossible, après cette histoire.

— Qui sait? avec le premier venu, peut-être, mais si je rencontrais un homme ayant assez de confiance en moi pour ne rien croire des calomnies dénoncées, qui me comprît et qu'en serait-il ? Mais, malgré tout, heureuse et fier de me donner son nom ?

— Comme tu dis cela ! Ce jeune homme existe-t-il ?

— Je ne sais pas certaine, et ce que je viens de te dire, il se peut que ce soit un rêve de mon imagination.

— Tu ne veux pas ma première pour confidente?

— Non... considère cela comme un rêve.

Le lendemain de cette scène, Valérie recevait une lettre au château à l'adresse de Valérie.

Elle l'ouvrit et courut à la signature.

Elle était de M. de Mérestreau.

Elle disait :

« Mademoiselle, j'apprends par des personnes amies des mauvais bruits qui courent et qui atteignent votre réputation ; après voici ma position, vous devez vous y rendre. Il n'est, mademoiselle, qu'un seul moyen d'imposer silence aux méchantes langues, c'est de vous prendre pour épouse. Je sais que vous êtes pure de tout grief, et votre loyauté est touché, le grand honneur de sortir son nom, c'est de vouloir bien lui donner la joie infinie de partager sa vie. »

Elle montra cette lettre à Germaine, sans réfléchir que dans cette pauvre âme, toute d'impressions premières et fugitives, une jalousie s'éveillait, que Valérie pouvait être, en tout cas, n'avait pas été poussée par son amitié pour sa nièce, par son désir de la sauver.

— Ce n'est ni ce que dit la lettre comme.

— Tu l'aimes? Tu l'aimes, sans doute?

Et elle était un peu pâle et elle avait les yeux troublés en parlant ainsi. N'était-ce pas à M. de Mérestreau que la tante avait fait allusion lorsqu'elle avait parlé d'un mariage possible?

Valérie comprit et la sera contre son *cœur*.

— La blessure n'est donc pas encore complètement guérie, Germaine?

— Réponds-moi, tu l'aimes, et ce que tu as fait, c'est ta jalousie qui le t'a conseillé et non ton affection pour moi !

— Le crois-tu vraiment?

— Réponds, réponds, je veux savoir... Dis-moi la vérité... que l'importe à présent, puisque tout est fini ?

— Je n'aime pas M. de Mérestreau.

Et cependant tu deviendras sa femme.

— Je ne serai jamais sa femme.

— On dit cela, et puis...

— En veux-tu la preuve?

— Oui, oh ! oui...

— Jure-moi d'abord que tu ne l'aimes plus.

— Je te le jure.

— Je n'ai donc rien à ajouter